APRÈS ART. 72 N° **II-3090**

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 novembre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N º II-3090

présenté par Mme Abba

à l'amendement n° 3016 du Gouvernement

APRÈS L'ARTICLE 72

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.